



MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

Objet du marché :

Rénovation et extension de l'école de la Rose des Vents – Lot 11

PROCEDURE ADAPTEE OUVERTE

En application du Code de la Commande Publique notamment les articles L.2123-1 et R.2123-1 1°

AVENANT N°1

Lot n° : 11	Intitulé : PEINTURES EXTERIEURES ET INTERIEURES
-------------	---

TITULAIRE du MARCHE

BONGLET SA

1840 Route de Besançon

39000 LONS LE SAULNIER

DATE DE NOTIFICATION DU MARCHE INITIAL : 21 JUILLET 2023

DECEMBRE 2023

Article 1 – Identification du pouvoir adjudicateur

COMMUNE DE REIGNIER-ESERY

197, Grande Rue

74 930 – REIGNIER-ESERY

Tél : 04 50 43 40 03 - E-mail : secretariatmairie@reignier-esery.com Personne habilitée

à signer le marché : **Le Maire**

Article 2 – Identification du titulaire du marché public

BONGLET SA

1840 Route de Besançon

39000 LONS-LE-SAULNIER

Article 3 – Objet du marché initial

Le marché initial est un marché de travaux portant sur l'opération ci-dessous :
Rénovation et extension de l'école de la Rose des Vents

Lot n° : 11	Intitulé : PEINTURES EXTERIEURES ET INTERIEURES
-------------	---

Article 4 – Rappel du montant du marché initial

Le montant du marché est de :

Montant HT :	21 030,40 €HT
TVA (20%) :	4 206,08 €
Montant TTC :	25 236,48 € TTC

Article 5 – Objet de l'avenant n°1

Le présent avenant n°1 a pour objet de régulariser le marché, suite à :

- Dans un souci d'esthétique, toutes les embrasures des façades seront réalisées par la même entreprise à savoir LG BOIS. Les embrasures dans les façades en enduit prévues initialement au lot peinture extérieure – BONGLET seront donc réalisées par le charpentier
- Suite à la reprise en sous oeuvre de l'accès au sanitaire réfectoire et travaux d'électricité, une reprise peinture semble nécessaire à ces endroits, dans un souci d'esthétique, la peinture du hall au complet doit être refaite.

Le montant proposé par le titulaire pour la régularisation : 2 728 € HT

Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Article 6 – Montant et incidence financière de l'avenant n°1

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Plus-value	3 300	660	3 960
Moins-values	572	114,40	686,40

Montant de l'avenant n°1	+2 728	545,60	+3 273,60
Evolution du montant du marché	+12,97 %		
Variation cumulée du marché	+ 12,97 %		

Article 7 – Nouveau montant du marché après avenant n°1

	Montant € HT	TVA 20%	Montant € TTC
Montant du marché initial	21 030,40	4 206,08	25 236,48
Montant de l'avenant n°1	2 728	545,60	3 273,60

Nouveau montant du marché	23 758,40	4 751,68	28 510,08
----------------------------------	------------------	-----------------	------------------

Article 8 – Base légale de l'avenant n°1

Le présent avenant est conclu conformément aux dispositions des articles L.2194-1 et L.2194-3 du code de la commande publique.

Article 9 – Modification du délai de fin de réalisation des travaux

Sans objet.

Article 10 – Annexes à l'avenant n°1

Les documents suivants sont annexés au présent avenant : devis n°23/130 de l'entreprise, FTM 7 et 8 du maître d'oeuvre.

Article 11 – Signature du titulaire du marché

A

le

Nom, Prénom

Signature & Cachet

Décision du Maître d'ouvrage

Le présent avenant est accepté

Fait à REIGNIER-ESERY, le

Autorisé par délibération du

Notifié à l'entreprise titulaire le